qui n'ont jamais été mises dans le commerce de la librairie, les *Dix commandements de Dieu* (Paris, in-12). Ces œuvres se distinguent par un certain intérêt, de la grâce et de l'émotion.

CUBILLO DE ARAGON (don Alvaro), auteur dramatique espagnol, sur la vie duquel nous ne possédons aucun détail, né à Grenade au commencement du XVIIe siècle. Dans le prologue de son livre intitulé : *El Erano de las musas*, publié en 1654 et contenant neuf pièces de théâtre, il se dit auteur de *cent* comédies. Nous n'en possédons qu'une trentaine, parmi lesquelles on remarque *el Genizaro de España o rayo de Aini Mudela* (le *More d'Espagne ou le Rayon de l'Andalousie*). Don Alvaro Cubillo, sous le titre de *Comte de Saldagne*, a emprunté encore aux vieilles ballades, après Lope de Vega, les aventures de Bernard de Carpio. Une des meilleures comédies de Cubillo est intitulée : *la Perfecta casada* (la *Femme parfaite*). Le caractère tendre et aimable de l'héroïne rend cette pièce extrêmement sympathique. *Las Mañecas de Marcela* (les *Bracelets de Marcela*) ont aussi une certaine grâce qui leur a valu longtemps la bienveillance du public.

Signalons encore, mais comme pièces bizarres et extravagantes : *los Desgravios de Cristo* (le *Christ vengé*), et *los Triunfos de Jean Miguel* (les *Triomphes de saint Michel*).

CUBILOT s. m. (ku-bi-lo). Métall. Fourneau particulier pour la préparation de la fonte de seconde fusion : *La seconde méthode consiste à supprimer du même coup les fours à puddler et les fours d'affinerie, en y substituant des creusets ou* CUBILOTS *de grandes dimensions.* (L. Figuier.)

— **Encycl.** Les *cubilots*, fourneaux à manche ou à la Wilkinson, servent à refondre la fonte de première fusion et donnent ainsi la fonte de seconde fusion propre aux pièces mécaniques. La facilité de leur service et la rapidité avec laquelle ils permettent d'obtenir de la fonte en tout temps et à toute heure les a fait généralement adopter à l'exclusion même des fours à réverbère. Ces fourneaux se composent d'un cylindre de fonte ou de tôle, porté sur un massif de maçonnerie et garni à l'intérieur avec des briques réfractaires ou avec du sable à moulage damé avec soin, en laissant un vide cylindrique ou tronconique, dont l'axe coïncide avec celui de l'enveloppe. Des orifices pratiqués sur les côtés, à différentes hauteurs, permettent l'introduction des tuyères qui fournissent le vent nécessaire à la combustion; sur le devant, au niveau de la sole, se trouve le trou de coulée. Au-dessus de l'enveloppe est placée une hotte en tôle, quelquefois en maçonnerie, qui sert de cheminée pour rejeter à l'extérieur la flamme et les gaz. Les *cubilots* de tôle sont généralement préférés aux *cubilots* de fonte, parce qu'ils sont plus résistants et moins sujets aux accidents. L'épaisseur que l'on donne à la tôle est de 0^m,010 à 0^m,015, et celle de la fonte varie entre 0^m,020 et 0^m,030. Les dimensions de ces fourneaux sont très-variables; elles sont comprises entre 2 et 4 mètres de hauteur, 0^m,70 et 2^m,50 de diamètre. La limite de leur capacité est de 1,200 kilogr. de fonte liquide. Le diamètre des tuyères varie avec la quantité d'air à fournir; mais, en général, il est de 0^m,010 à 0^m,016. Les *cubilots* sont soufflés sous des tensions extrêmement faibles, et le seul appareil employé pour cette opération est le ventilateur à ailettes, faisant de 900 à 1,200 tours par minute. Ces fourneaux, en effet, exigent un très-grand volume d'air animé d'une très-faible vitesse; on peut estimer l'air dépensé à 10 mètres cubes par kilogramme de charbon brûlé.

Le combustible le plus communément employé est le coke, qu'on stratifie par couches alternatives avec la fonte cassée. Le chargement s'opère par le guenilard, dans des rapports variables suivant la nature du coke employé; on admet généralement 1 kilogr. de coke dur pour 3 ou 4 kilogr. de fonte, et 1 kilogr. de coke tendre ou spongieux pour 2 ou 3 kilogr. de fonte. La consommation en coke varie de 20 à 30 pour 100 de fonte moulée, et le déchet de 18 à 20 pour 100. Les *cubilots* chauffés au charbon de bois demandent plus de hauteur pour qu'on puisse donner aux couches de charbon une épaisseur capable d'empêcher la fonte d'arriver froide dans la partie inférieure de la cuve.

M. Ebelmen, en analysant les gaz qui s'échappent des *cubilots*, a trouvé en moyenne sur 100 parties : acide carbonique, 11,65; oxyde de carbone, 14,16; hydrogène, 0,53; azote, 73,09.

Les principaux ouvrages à consulter pour compléter ces documents sont : la *Métallurgie pratique du fer*, par M. Walter de Saint-Ange; le *Traité de la fabrication de la fonte et du fer*, par MM. Barrault, Pétiet et Flachat; les *Mémoires* de M. Ebelmen.

CUBIQUE adj. (ku-bi-ke — rad. *cube*). Mathém. Qui a rapport, qui appartient au cube : *Forme* CUBIQUE. ‖ Se dit de la racine troisième d'un nombre ou d'une quantité : *Racine* CUBIQUE. ‖ Se dit d'une équation où l'un au moins des termes contient l'inconnue à la troisième puissance : *Equation* CUBIQUE.

— Fam. Lourd, carré, très-gros, en parlant d'une masse ou d'une personne : *L'un est maigre, élancé; l'autre est* CUBIQUE; *il est gras, il est lourd comme un sac.* (Balz.) *Le lendemain, après le dîner, nous partîmes à midi et demi, tous munis d'un* CUBIQUE *morceau de pain que l'on nous distribuait d'avance pour notre goûter.* (Balz.)

— Fig. Solide, puissant, fortement développé : *M. de Lamois prit pour sa chère une de ces aversions bien complètes, bien* CUBIQUES. (Dsse D'Abrantès.) *Son visage avait le calme profond qui dénote le pouvoir tribunitien du bourgmestre ou la force* CUBIQUE *de l'ignorance heureuse.* (Balz.)

— Minér. *Système cubique*, L'un des six systèmes cristallins reconnus généralement par les cristallographes actuels; il est caractérisé par trois axes égaux et rectangulaires.

— Fr.-maçonn. : *Pierre cubique*, Décoration maçonnique représentant la pierre à aiguiser dont se servent certains ouvriers.

— **Encycl.** Minér. *Système cubique.* V. CRISTAL.

— Fr.-maçonn. *Pierre cubique.* La *pierre cubique* est, à proprement parler, l'un des *bijoux immobiles* de la loge de compagnon; c'est la pierre sur laquelle les compagnons aiguisent leurs outils, emblème susceptible de diverses applications morales. Mais cette *pierre cubique* a servi de prétexte à l'introduction d'une sorte de cabale hiéroglyphique dans la maçonnerie des hauts grades. On a imaginé de la terminer par une pyramide tronquée et d'en couvrir les faces de carrés, en formant une sorte de damier dont chaque case contient des caractères ou des chiffres sur le nombre et la valeur desquels on a gravement établi des dissertations oiseuses. Nous lisons dans un livre imprimé vers 1818 une explication de la *pierre cubique* par le frère Chéreau, officier honoraire du Grand-Orient de France, membre du souverain chapitre et de la loge des Chevaliers de la Croix, Orient de Paris, officier général de l'ordre d'Orient. Elle commence ainsi : « Dans les hauts grades on doit donner le développement de la science maçonnique dont les principes sont indiqués dans les trois grades symboliques. Mais cette première école ne s'expliquant pas suffisamment, nous allons entrer dans les plus grands détails, en parcourant les différents tracés qui sont sur la *pierre* appelée *cubique*; cette pierre angulaire est une des bases essentielles de l'art royal; elle n'est qu'ébauchée dans le deuxième grade de la maçonnerie bleue. Il aurait fallu que cette pierre eût été tracée en caractères hiéroglyphiques, selon la rigueur des lois maçonniques; alors le Grand-Orient de France aurait senti la nécessité de donner la clef de nos caractères, selon l'exemple qui en est tracé dans le chapiteau du côté gauche, » etc., etc.

La face de la *pierre cubique*, que l'auteur précité appelle un *chef-d'œuvre du Grand-Orient de France*, contient un carré en damier de 81 cases; chaque case renferme une lettre; et ces lettres, lues dans un certain ordre dont il faut avoir la clef (on la trouve imprimée partout), forment les *mots sacrés* des grades maçonniques. Tout cela, nous le répétons, n'est que du charlatanisme ou de la maiserie et ne peut que déconsidérer la franc-maçonnerie aux yeux des hommes sérieux qui rencontrent de tels livres, et qui croient y trouver une idée exacte des travaux des loges.

CUBISTIQUE s. f. (ku-bi-sti-ke — du gr. *kubistaô*, je fais la culbute). Antiq. Sorte de danse grecque dans laquelle on exécutait certains mouvements du corps très-difficiles, comme ceux de nos gymnastes : *Depuis la* CUBISTIQUE *et la gymnopédie jusqu'à la redowa et à la danse moderne qui se pratique chez Mabille, quelle immense ganotte et quel prodigieux champ de danse!* (F. Normand.)

— **Encycl.** La *cubistique* était une des trois sortes de danses usitées chez les Grecs; les autres étaient la sphéristique et l'orchestrique. La *cubistique* consistait surtout à faire des bonds et des sauts, et à marcher sur les mains; elle était pratiquée par les bacchantes, dans leurs fêtes. Les anciens aimaient assez ce genre de spectacle, et les sauteurs, les baladins, les saltimbaques n'étaient pas moins recherchés chez eux que chez nous. Nombre de figures et de représentations antiques nous l'attestent. Parmi celles qu'on a retrouvées, il faut citer une femme revêtue d'une sorte de caleçon, et qui exécute des sauts périlleux au milieu d'épées nues fichées en terre. A l'origine, la *cubistique* n'avait en d'autre destination que de donner au corps plus de souplesse et d'agilité, et ce ne fut que plus tard qu'elle devint un art particulier aux baladins et aux courtisanes. Néanmoins les Grecs s'y livraient assez généralement, et les princes ne dédaignaient pas toujours ce genre d'exercices, témoin le fait suivant, raconté par Hérodote. Un roi voulant marier sa fille, plusieurs princes se disputèrent cette conquête; il en parut un vers de dans l'art de la pantomime et des exercices du corps. Jaloux de montrer ses talents, il se surpassa lui-même. Après avoir représenté différentes choses avec les mains, il se mit sur la tête, et, élevant les pieds en l'air, il opéra, par des mouvements de jambes, autant de merveilles qu'il en avait fait avec les mains. Ces rares talents empêchèrent le roi de lui donner sa fille : il jugea qu'il ne convenait point à un prince d'exceller dans un art si frivole.

CUBIT s. m. (kiou-bitt — mot angl. qui signifie *coudée*). Métrol. Mesure de longueur usitée en Angleterre et dans les Indes anglaises, et qui équivaut à 0 m. 457.

CUBITAL, ALE adj. (ku-bi-tal — du lat. *cubitus*, coude). Anat. Qui tient, qui a rapport au coude : *Le muscle* CUBITAL. *L'artère* CUBITALE. ‖ *Os cubital*, Troisième os de la première rangée du carpe, plus souvent appelé OS PYRAMIDAL.

— s. m. Os cubital : *Le mâle a l'huméral très-renflé; le* CUBITAL. *C'est également; le radial est court, cylindrique.* (Wucken.) ‖ Muscle cubital : *Le* CUBITAL *antérieur.*

— Entom. *Nervure cubitale*, Nervure de l'aile des hyménoptères qui naît du radius et se dirige vers le bout de l'aile. ‖ *Cellule cubitale*, Espace membraneux qui, dans l'aile des hyménoptères, est compris entre le bord postérieur de la nervure radiale et la nervure cubitale.

— **Encycl.** Le muscle *cubital* antérieur est un muscle de la partie antérieure de l'avant-bras. Il s'insère à l'épitrochlée et à l'olécrane, qui appartiennent à l'os humérus, laissant entre ces deux insertions une arcade fibreuse pour le passage du nerf *cubital*; il s'insère encore à l'aponévrose antibrachiale et se porte de là à l'os pisiforme du carpe, sur lequel il prend ses insertions inférieures. Ce muscle est fléchisseur de la main sur l'avant-bras; il incline la main du côté du cubitus; il est donc adducteur.

Le muscle *cubital* postérieur appartient à la région postérieure de l'avant-bras. Il s'insère en haut à l'os humérus par le tendon commun qui naît de l'épicondyle, à la face et au bord postérieur du cubitus, et en bas se termine par un tendon qui passe dans une gouttière particulière creusée sur la tête du cubitus, et qui vient s'insérer à l'extrémité supérieure de la face postérieure du cinquième métacarpien. Ce muscle est extenseur de la main et peut la porter dans l'adduction.

L'artère *cubitale* est la branche interne de bifurcation de l'artère humérale. Elle naît ordinairement au-dessous du pli du coude, se porte en bas et en dedans; au poignet, se place en dehors de l'os pisiforme, gagne la paume de la main et se termine en donnant naissance à l'arcade palmaire superficielle. Durant ce trajet, elle est en rapport : en avant, avec les muscles qui s'attachent à l'épitrochlée, avec le nerf médian, le muscle fléchisseur superficiel; à sa partie inférieure, avec la peau, ce qui permet de sentir un pouls artériel au côté interne de la région du poignet; en arrière, avec le brachial antérieur, le fléchisseur profond des doigts, le carré pronateur; en dehors et en bas, avec le nerf médian et le tendon du *cubital* antérieur. Cette artère fournit de nombreuses branches collatérales qui se jettent dans les muscles de l'avant-bras; les plus importantes sont : l'artère récurrente *cubitale*, l'artère interosseuse de l'avant-bras, l'artère transverse intérieure du carpe et l'artère transverse dorsale du carpe.

La veine *cubitale* naît, à la région du poignet, des veines de la partie inférieure et antérieure de l'avant-bras, de la veine salvatelle et de l'arcade veineuse dorsale de la main; elle monte le long du bord interne de l'avant-bras, se porte en avant et se met en rapport avec le nerf cutané interne qui se place en dedans d'elle, et enfin, au pli du coude, s'anastomose avec la veine médiane basilique du pli du coude, en donnant naissance à la veine basilique du bras. Durant son trajet, elle reçoit les veines de la partie postérieure et interne de l'avant-bras, et est quelquefois accompagnée d'une veine *cubitale* postérieure, avec laquelle elle s'anastomose près de sa terminaison supérieure.

Le nerf *cubital* naît de la partie postérieure et interne du plexus brachial. A son origine il est accolé au nerf médian qui prend naissance de la même racine; mais il se porte promptement en arrière, longe le muscle triceps, passe dans la coulisse qui sépare sur l'humérus l'épitrochlée de l'olécrane, se réfléchit d'arrière en avant, gagne la partie antérieure et interne de l'avant-bras, et atteint la paume de la main, où il se termine par deux branches : la branche palmaire superficielle, qui fournit les nerfs collatéraux palmaires du petit doigt et la branche collatérale palmaire interne du doigt annulaire, et enfin la branche palmaire profonde, qui forme l'arcade nerveuse d'où partent les rameaux qui se distribuent aux muscles internes de la main. Durant son trajet, le nerf *cubital* ne fournit de branches collatérales qu'à l'avant-bras; ce sont : 1° des filets articulaires pour l'articulation du coude; 2° les rameaux du fléchisseur profond des doigts et du *cubital* antérieur; 3° un rameau anastomotique avec le nerf brachial cutané interne; 4° la branche dorsale interne de la main. C'est ce nerf qui, mieux que tout autre, se distribue en arrière du coude, entre l'épitrochlée et l'olécrane, est assez souvent ébranlé lorsqu'on éprouve un choc sur la région postérieure du coude; l'ébranlement produit dans ce cas un engourdissement qui s'étend jusqu'aux rameaux de terminaison du petit doigt correspondant.

CUBITAL, ALE adj. (ku-bi-tal, a-le — du lat. *cubitus*, coudée). Qui a une coudée de longueur.

— Paléogr. *Ecriture cubitale*, Sorte d'écriture très-allongée.

CUBITIÈRE s. f. (ku-bi-tiè-re — du lat. *cubitus*, coude). Art milit. Pièce de l'ancienne armure qui enveloppait le coude et passait sur le pli du bras, de manière à le préserver sans en gêner le mouvement : *La* CUBITIÈRE *ne devint commune en France que sous saint Louis; suivant M. de Saulcy, c'est sur un sceau d'Alexandre II, roi d'Ecosse, mort en 1249, qu'on en trouve la plus ancienne représentation.* ‖ On l'appelait aussi GARDE-BRAS.

CUBITO-CARPIEN adj. m. Anat. Se dit d'un des muscles de l'avant-bras : *Le muscle* CUBITO-CARPIEN.

— Substantiv. : *Le* CUBITO-CARPIEN.

CUBITO-DIGITAL, ALE adj. Anat. Qui tient, qui a rapport aux doigts et au cubitus : *Muscles* CUBITO-DIGITAUX.

CUBITO-MÉTACARPIEN, IENNE adj. Anat. Qui a rapport, qui tient au cubitus et au métacarpe.

CUBITO-PALMAIRE adj. Anat. Qui appartient au cubitus et à la paume de la main.

CUBITO-PHALANGETTIEN adj. m. Se dit d'un des muscles des doigts de la main : *Muscle* CUBITO-PHALANGETTIEN.

— Substantiv. : *Le* CUBITO-PHALANGETTIEN.

CUBITO-PHALANGIEN, IENNE adj. Anat. Se dit d'un muscle fléchisseur du bras du cheval, situé dans la région postérieure de cette partie : *Le muscle* CUBITO-PHALANGIEN.

— Substantiv. : *Le* CUBITO-PHALANGIEN.

CUBITO-POLLICIEN adj. m. Anat. Se dit d'un des muscles de la main de la grenouille : *Le muscle* CUBITO-POLLICIEN.

— Substantiv. : *Le* CUBITO-POLLICIEN.

CUBITO-RADIAL, ALE adj. Anat. Qui appartient au cubitus et au radius : *Articulation* CUBITO-RADIALE.

CUBITO-RADIO-SUS-PHALANGIEN adj. Anat. Se dit d'un des muscles de la main de la grenouille.

— Substantiv. : *Le* CUBITO-RADIO-SUS-PHALANGIEN.

CUBITO-SOUS-CARPIEN adj. m. Se dit d'un des muscles du carpe, chez la grenouille.

— Substantiv. : *Le* CUBITO-SOUS-CARPIEN.

CUBITO-SUS-MÉTACARPIEN adj. m. Anat. Se dit d'un des muscles de l'avant-bras : *Le muscle* CUBITO-SUS-MÉTACARPIEN.

— Substantiv. : *Le* CUBITO-SUS-MÉTACARPIEN.

CUBITO-SUS-PHALANGETTIEN adj. m. Anat. Se dit d'un des muscles de la main.

— Substantiv. : *Le* CUBITO-SUS-PHALANGETTIEN.

CUBITO-SUS-PHALANGIEN adj. m. Anat. Se dit d'un des muscles de la main.

— Substantiv. : *Le* CUBITO-SUS-PHALANGIEN.

CUBITO-SUS-POLLICIEN adj. m. Anat. Se dit d'un des muscles du bras de la salamandre.

— Substantiv. : *Le* CUBITO-SUS-POLLICIEN.

CUBITUS s. m. (ku-bi-tuss — mot lat. qui signifie *coude*). Anat. Le plus volumineux des deux os de l'avant-bras, celui dont l'extrémité supérieure forme le coude : *L'avant-bras est formé de deux os, le radius et le* CUBITUS. *L'analogue du* CUBITUS *ne se retrouve pas dans la nageoire pectorale des poissons.* (Focillon.)

— Entom. Quatrième article des pattes antérieures des papillons, chez les Nervure interne ou postérieure de leurs ailes.

— **Encycl.** Anat. Le *cubitus* est le plus long et le plus volumineux des deux os de l'avant-bras; il est situé entre l'humérus et le carpe. Le corps de cet os est plus volumineux en haut qu'en bas, et présente trois faces qui donnent attache aux muscles fléchisseurs et extenseurs de l'avant-bras et de la main, aux muscles supinateurs et pronateurs de l'avant-bras. Des trois bords qui séparent ces faces, le postérieur est plus saillant et forme la crête du *cubitus*, l'externe est tranchant, et fournit une insertion au ligament interosseux.

L'extrémité supérieure du *cubitus* présente une grande cavité articulaire, la grande cavité sigmoïde, légèrement concave et disposée en forme de crochet; en arrière, cette surface supporte un vaste prolongement apophysaire : c'est l'olécrane; en avant, elle présente une tubérosité moins saillante : c'est l'apophyse coronoïde. Cette surface articulaire répond à la poulie ou trochlée humérale, et une crête légèrement saillante qui part du sommet de l'olécrane, pour se terminer à l'apophyse coronoïde, répond à la gorge de cette poulie. Sur son bord externe, cette même extrémité porte une petite surface articulaire qui répond au radius et fait partie de l'articulation radio-cubitale.

L'extrémité inférieure du *cubitus* est beaucoup moins volumineuse que la supérieure; elle présente en dehors la tête du *cubitus*, qui porte la surface articulaire répondant au radius; en dedans, l'apophyse styloïde, qui donne attache au ligament latéral interne de l'articulation cubito-carpienne. Le *cubitus* s'articule avec l'humérus dans l'articulation du coude; avec le radius et avec l'os pyramidal du carpe dans l'articulation du poignet. Il se développe d'abord par un point d'ossification pour le corps de l'os qui apparaît du trente-cinquième au quarantième jour de la vie intra-utérine, et, à l'époque de la naissance, les extrémités sont encore cartilagineuses. Vers la sixième année apparaît un point d'ossification pour l'extrémité inférieure; à sept ou huit ans le troisième point pour l'olécrane, et de quinze à vingt ans s'accomplit la réunion complète des points ossifiés.

— Chir. 1° *Fracture du cubitus.* Le *cubitus* est plus rarement fracturé que le radius; cependant on observe encore fréquemment la fracture de l'extrémité inférieure, au point où le *cubitus* présente une faible épaisseur, et la fracture de l'apophyse olécrane à son extrémité supérieure. La fracture du corps de l'os a pour cause une chute sur la paume de la main, ou une violence extérieure directe. Lorsque le radius n'est pas fracturé en même temps, il n'y a pas déformation du membre, mais on peut percevoir la crépitation et sentir facilement sous la peau la solution de continuité. Le traitement est des plus simples, il consiste dans l'application d'un appareil ordinaire à fracture, maintenu pendant le temps nécessaire. La fracture de l'olécrane se rapporte aux lésions chirurgicales du coude.

2° *Luxation du cubitus.* V. COUDE et POIGNET.

CUBLA s. f. (ku-bla). Ornith. Espèce de pie-grièche d'Afrique.

CUBLIZE, bourg et commune de France (Rhône), canton de Thizy, arrond. et à 31 kil. on. O. de Villefranche; pop. agg. 488 hab. — pop. tot. 2,205 hab. Fabrication de toiles, fil et coton, dites beaujolaises; scieries mécaniques, teinturerie; commerce de briques, de tuiles et de granit.

CUBO s. m. (ku-bo). Nom de l'empereur laïque au Japon : *Les* CUBOS *résident à Jédo et les dairos à Méaco.* (Complém. de l'Acad.) ‖ On l'appelle aussi CUBO-SAMA.

CUBO-CUBE ou **CUBOCUBE** s. m. (ku-bo-cube — rad. *cubo*, *cube*). Mathém. Nouvelle puissance d'un nombre ou cube du cube : *Le* CUBO-CUBE *de 2 est le cube de 8 ou 512.* ‖ N'est plus usité.

CUBO-CUBIQUE adj. Mathém. Qui a rapport au cubo-cube : *La puissance* CUBO-CUBIQUE. ‖ N'est plus usité. ‖ *Racine cubo-cubique*, Racine neuvième.

CUBO-DODÉCAÈDRE s. m. Minér. Cristal qui a la forme d'un cube dont les arêtes sont coupées par des plans ou prolongées, produiraient un dodecaedre rhomboïdal.

CUBOÏCITE s. f. (ku-bo-i-si-te — rad. *cube*). Minér. Syn. de CHABASIE.

CUBO-ICOSAÈDRE s. m. Minér. Forme de cristal qui participe du cube et de l'icosaèdre.

CUBOÏDE adj. (ku-bo-i-de — du gr. *kubos*, dé; *eidos*, aspect). Qui a la forme d'un cube.

— s. m. Minér. Rhomboèdre peu différent d'un cube. ‖ Minéral appelé aussi CHABASIE.

— Anat. Os du tarse qui, chez l'homme et chez les mammifères, a une forme à peu près cubique.

— Infus. Genre de diphydes, dont une espèce a l'organe natatoire antérieur de forme cuboïde.

— **Encycl.** Anat. V. TARSE.

CUBOÏDO-CALCANIEN, IENNE adj. Anat. Qui appartient au cuboïde et au calcanéum.

CUBOÏDO - SCAPHOÏDIEN, IENNE adj. Anat. Qui appartient au cuboïde et au scaphoïde.

CUBOÏTE s. f. (ku-bo-i-te — rad. *cube*). Minér. Syn. de CHABASIE.

CUBOMANCIE s. f. (ku-bo-man-si — du gr. *kubos*, dé; *manteia*, divination). Divination qui s'opérait par le moyen de dés à jouer.

CUBO-OCTAÈDRE s. m. Minér. Cristal de forme cubique, dans lequel quatre des arêtes sont remplacées par des plans.

CUBO-PRISMATIQUE adj. Minér. Qui tient du cube et du prisme.

CUBOSPERME s. m. (ku-bo-spèr-me — du gr. *kubos*, dé; *sperma*, graine). Bot. Syn. de JUSSIÉE, genre d'onagrariées.

CUBO-TÉTRAÈDRE s. m. Minér. Cristal dont la forme participe du cube et du tétraèdre.

CUBO-TRIÉMARGINÉ, ÉE adj. Minér. Se dit d'un cristal de forme cubique, dans lequel chaque arête est remplacée par trois facettes.

CUBO-TRIÉPONTÉ, ÉE adj. Minér. Se dit d'un cristal de forme cubique, dans lequel chaque angle solide est remplacé par trois facettes.

CUBZAC, village et commune de France (Gironde), canton de Saint-André-de-Cubzac, arrond. et à 13 kilom. N.-E. de Bordeaux, sur la rive droite de la Dordogne; 975 hab. Tuileries, fabrication de chaux, carrières. De l'antique château construit sous le nom de Châteauneuf de Montauban ou des Quatre-Fils Aymon, il reste une porte à plein cintre, autrefois flanquée de tours. « Cette arcade, dit M. Joanne, d'une belle architecture, est attribuée à Charlemagne. Le pont de Cubzac, construit en 1840 sur la Dordogne, est élevé de 28 mètres au-dessus de l'étiage. Le tablier suspendu se divise en 5 travées de 109 mètres. Château; deux viaducs, de chaque côté de la rivière, composés l'un de 28 arches, l'autre de 29, relient les levées de terre avec les culées; la longueur du pont et des ouvrages qui en dépendent est de 1,545 mètres.

CUCHERMOIS (Jean DE), littérateur français, né à Lyon à la fin du XVe siècle. Il est l'auteur de diverses traductions, parmi lesquelles le remarque celle d'un roman italien contenant : *La très-récréative histoire des faits, gestes, triomphes de très-pieux et vaillant chevalier Guerin, surnommé Meschin, fils de Milon de Bourgogne, prince de Tarente, en son temps roy d'Albanie, etc.*, en huict livres. (Lyon, 1530.)

CUCHEVAL-CLARIGNY (Philippe-Athanase), journaliste français, né à Calais le 1er février 1821. Il commença ses études au collége de cette ville et obtint en 1838, au concours extraordinaire établi par M. Salvandy entre tous les collèges de France, le premier prix de discours français. Il vint achever son éducation au collége Henri IV, où il eut le duc d'Aumale pour ami, puis entra à l'Ecole normale et fut reçu le premier à l'agrégation d'histoire en 1843. Malgré ses succès universitaires, M. Cucheval-Clarigny, étant pas de très-grandes dispositions pour le professorat, suivit les cours de l'Ecole des chartes, prit son diplôme d'archiviste et fut nommé bibliothécaire à l'Ecole normale, place qu'il échangea en 1851 contre celle de conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Les occupations sérieuses de sa position laissaient néanmoins à M. Cucheval-Clarigny quelques loisirs; il en profita pour prendre une part importante aux débats de la presse militante, en collaborant à la *Revue des Deux-Mondes*, au *Constitutionnel*, au *Pays* et à la *Patrie*. On lui doit aussi quelques ouvrages, dont les plus importants sont : l'*Histoire de la presse en Angleterre*, et une *Etude sur les budgets de la marine et de la guerre à Vienne et en Angleterre*. Admis à la rédaction du *Constitutionnel* en 1845, M. Cucheval-Clarigny fut chargé de la politique étrangère et suivit les inspirations de M. Thiers jusqu'en 1848. Il publiait en même temps une fort curieuse étude sur le *Père Loriquet, sa vie, ses écrits*, et fondait une revue beaucoup plus avancée que le *Constitutionnel*, la *Liberté de penser*. Lorsque la révolution de 1848 éclata, M. Cucheval-Clarigny se présenta aux électeurs du Pas-de-Calais pour les représenter à la Constituante; ses opinions conservatrices lui valurent un échec dont il se consola en attaquant cette république qu'il ne pouvait servir. M. Merruau venait de se retirer; M. Cucheval-Clarigny prit à sa place la rédaction de la politique intérieure, et sa polémique, après les fatales journées de Juin, fit donner au *Constitutionnel* le surnom de *Journal des solitions*. A l'issue d'une campagne contre la loi du 31 mai, dont M. Thiers avait été le promoteur, M. Cucheval-Clarigny, de concert avec M. Véron, se rattacha à la politique de l'Elysée. Le docteur Véron, en véritable enfant terrible du journalisme, avait attiré au *Constitutionnel* deux avertissements en deux jours, fut obligé de vendre ce journal à M. Mirès, qui nomma rédacteur en chef M. Amédée de Cesena. M. Cucheval-Clarigny crut alors devoir se retirer, malgré le prix qu'on attachait à sa collaboration et à ses services, qui furent quelque temps après, récompensés par la croix d'honneur. Dix-huit ans plus tard, il rentrait au *Constitutionnel* comme directeur politique, en remplacement de M. le vicomte de la Guerronnière, poste qu'il conserva jusqu'en 1857. A cette époque, il donna sa démission à la suite de divers incidents, mais surtout parce qu'on trouvait qu'il n'interprétait pas toujours dans le sens voulu les inspirations du gouvernement. Il n'avait pas consenti à effacer sa personnalité. Durant son absence du *Constitutionnel*, M. Cucheval-Clarigny avait été chargé de la rédaction en chef du *Pays* et s'en était acquitté avec honneur, soutenant toujours les principes conservateurs et le gouvernement, mais avec une certaine indépendance.

Après avoir cédé sa place au *Constitutionnel* à M. Amédée Renée, M. Cucheval-Clarigny donna quelques articles au *Moniteur*, puis entra à la *Patrie* vers la fin de 1857, et y publia au moins un article par semaine sur la politique anglaise et américaine. C'est un des publicistes qui ont le mieux compris la guerre des Etats-Unis. Les questions anglaises et américaines, qu'il traite avec une prédilection marquée, mettent en relief la forme excellente de son style élégant, nerveux et châtié, et les ressources de son esprit habile à manier l'ironie. Non-seulement la verve de M. Cucheval-Clarigny est agréable à lire, mais elle est aussi instructive que celle de M. Edouard Fournier. Chacun de ses articles révèle un fait inconnu, une observation saisissante ou une vérité morale; ses premières études portent fruit. Les services qu'il a rendus au parti conservateur et ses excellents travaux sur la politique extérieure lui ont valu, outre la croix d'officier de la Légion d'honneur, plusieurs ordres étrangers. Bien qu'il n'ait pas marché avec son siècle, la justesse de son esprit l'a empêché de se montrer entièrement hostile aux idées du progrès, et il sert le pouvoir en auxiliaire consciencieux et intelligent, c'est-à-dire sans rien sacrifier de ses convictions et en faisant preuve d'une certaine indépendance. En 1866, M. Cucheval-Clarigny a pris la rédaction en chef de la *Presse*, achetée par M. Mirès, lors-que M. Emile de Girardin eut quitté avec éclat ce journal, en compagnie de M. Divernois. Outre les écrits précités, on a de M. Cucheval-Clarigny : *Considérations sur les banques d'émission* (1864, in-8°).

CUCHILLO s. m. (ku-chil-lo). Sorte d'épée portugaise. ‖ Poignard en usage dans le Chili.

CUCHUARAS, horde nombreuse et très-homogène habitant le Para. Son village principal occupe une grande étendue de terrain, les habitations étant séparées les unes des autres. Ces sauvages se sont adonnés à quelques travaux de sculpture sur bois, genre d'industrie qui devient pour eux l'objet d'un certain commerce.

CUCHON s. m. (ku-chon). Tas, amas, dans le patois lyonnais.

CUCI s. m. (ku-si — arabe *kouki*, même sens). Bot. Fruit du cucifère ou palmier doum; *Le fruit* CUCI *n'est point en grappes.* (V. de Bomare.)

CUCIACUM, nom latin de CUSSET.

CUCIFÈRE s. m. (ku-si-fè-re — du gr. *koukiophora*, non de l'arbre, ou de l'arabe *kouki*, nom du fruit de l'arbre, et du lat. *fero*, je porte). Bot. Genre d'arbres, de la famille des palmiers, dont l'espèce principale, qui croît en Egypte, est connue sous le nom de palmier doum : *Les fleurs du* CUCIFÈRE *sont dioïques.* (Lallement.) ‖ Syn. d'HYPHÈNE. On dit aussi CUCIOPHORE.

CUCKFIELD, ville d'Angleterre, comté de Sussex, à 22 kilom. N. de Brighton, sur la route de Londres à Brighton; 3,642 hab. Commerce de bestiaux et de moutons.

CUCLIEN adj. m. (ku-kliain — du gr. *kuklos*, cercle). Mus. anc. Se disait d'un mode particulier aux Athéniens, dans la musique grecque : *Le mode* CUCLIEN.

CUÇON s. m. (ku-son). Entom. Nom que l'on donne dans le Médoc au charançon du blé.

CUCU s. m. (ku-ku). Ornith. Forme ancienne du mot COUCOU.

CUCUBALE s. m. (ku-ku-ba-le — altér. du gr. *kakos*, mauvais; *ballô*, je lance). Bot. Genre de plantes, de la famille des caryophyllées, tribu des dianthées, voisin des silènes, et comprenant une seule espèce, qui habite l'Europe centrale : *Le* CUCUBALE *baccifère croît dans les bois et les haies de l'Europe.* (C. Lemaire.) ‖ *Cucubale behen*, Syn. de SILÈNE.

— Zooph. Genre de diphyes.

— **Encycl.** Bot. Presque toutes les caryophyllées ont pour fruits des capsules; seul, le genre CUCUBALE a des baies charnues. Ce caractère suffit donc pour distinguer les *cucubales* des groupes voisins et particulièrement des silènes, avec lesquels on les a souvent confondus. Ce genre, beaucoup plus nombreux autrefois, ne comprend plus aujourd'hui qu'une seule espèce, le *cucubale baccifère* (*cucubalus baccifer*), plante vivace, presque grimpante, qui croît dans les bois et les haies de l'Europe centrale. D'après Miller, les baies en sont vénéneuses. Le *cucubale behen* et quelques autres espèces sont aujourd'hui rapportées avec raison au genre silène.

CUCUEL (Samuel), écrivain protestant français. Il exerça le ministère évangélique à Montbéliard de 1575 à 1622, et traduisit en français les actes de la conférence qui eut lieu dans cette ville en 1586, entre Th. de Bèze et Andreæ de Tubingue. On manque de détails sur sa vie. On a de lui des ouvrages de pure édification : *Trésor de consolations pour les malades et les mourants* (Montbéliard, 1600, in-8°); *Trésor de consolations, instructions et prières pour ceux qui sont en adversité* (Montbéliard, 1602, in-8°); *Trésor rempli de richesses spirituelles* (1606, in-8°); *Trésor spirituel qui contient des consolations de la sainte Ecriture contre plusieurs tentations, doutes et pensées fâcheuses, desquelles les affligés sont souvent troublés* (Montbéliard, 1607, in-8°).

CUCUJE s. m. (ku-ku-je). Entom. Genre de coléoptères xylophages, tribu des cucujites. Syn. de BUPRESTE.

CUCUJIDE adj. (ku-ku-ji-de — de *cucuje*, et du gr. *eidos*, aspect). Entom. Qui ressemble à un cucuje.

— s. m. pl. Tribu d'insectes coléoptères xylophages, ayant pour type le genre cucuje.

CUCUJITES s. m. pl. (ku-ku-ji-te). Entom. Tribu de la famille des xylophages, ayant pour type le genre cucuje : *Les* CUCUJITES *ont le corps très-déprimé.* (Duponchel.)

CUCUJO s. m. Entom. V. CUCUJO.

CUCULIDE adj. (ku-ku-li-de — du lat. *cuculus*, coucou, et du gr. *eidos*, aspect). Ornith. Qui ressemble au coucou. ‖ On dit aussi CUCULÉ et CUCULINÉ.

— s. m. pl. Famille d'oiseaux grimpeurs ayant pour type le coucou.

CUCULINES s. f. pl. (ku-ku-li-ne — du lat. *cuculus*, coucou). Entom. Groupe d'abeilles qui déposent leurs œufs dans des ruches qu'elles n'ont pas construites, comme le coucou dépose les siens dans les nids des autres oiseaux.

CUCULLAIRE adj. m. (ku-kul-lè-re — du lat. *cucullus*, capuchon). Anat. Se dit d'un muscle du dos ayant la forme d'un capuchon, et qu'on appelle

quand il est élevé en forme de voûte, pour recevoir la tête.

— Bot. Se dit des organes roulés en cornet et présentant la forme d'un capuchon, comme la spathe du pied-de-veau.

CUCUMA s. m. (ku-ku-ma). Antiq. rom. Vaisseau dont on se servait pour faire chauffer de l'eau et pour quelques autres usages.

CUCUMELLE s. f. (ku-ku-mè-le — lat. *cucumella* ; de *cucumis*, concombre). Antiq. Sorte de vase de cuisine qui avait la forme d'un concombre.

CUCUMÉRACÉ, ÉE adj. (ku-ku-mé-ra-sé — du lat. *cucumis*, concombre). Bot. Qui ressemble à un concombre. ‖ On dit aussi CUCUMÉRIN, CUCUMERIN, CUCUMEROÏDE et CUCUMIDÉ.

— s. f. pl. Tribu de plantes, de la famille des cucurbitacées, ayant pour type le genre concombre.

CUCUMERE s. m. (ku-ku-mé-re — du lat. *cucumis*, *cucumeris*, même sens). Bot. Nom scientifique du genre concombre. ‖ Quelques-uns font ce mot féminin. On dit aussi CUCUMIS.

CUCUMIFORME adj. (ku-ku-mi-for-me — du lat. *cucumis*, concombre, et de *forme*). Qui a la forme d'un concombre.

CUCUMIS s. m. (ku-ku-miss — mot latin. Bot. Nom scientifique du genre concombre.

— Moll. Genre détaché des volutes.

CUCUPHE s. f. (ku-ku-fe — bas lat. *cucufa*, coiffe). Anc. pharm. Sorte de bonnet à deux fonds, entre lesquels on plaçait des poudres aromatiques.

CUCUPICUS s. m. (ku-ku-pi-kuss). Ornith. Syn. de COCOUPIC.

CUCURBIFÈRE adj. (ku-kur-bi-fè-re — du lat. *cucurbita*, courge ; *fero*, je porte). Bot. Qui porte des fruits en forme de courge.

CUCURBITA s. m. (ku-kur-bi-ta). Bot. Nom scientifique latin du genre courge : *La courge citrouille ou la citrouille commune est une variété du* CUCURBITA *pepo*. (F. Hoefer.)

CUCURBITACÉ, ÉE adj. (ku-kur-bi-ta-sé — lat. *cucurbita*, courge. Beaucoup de philologues rattachent ce mot comme formé de *curvus*, courbe, par réduplication. La courge aurait été ainsi dénommée à cause de la forme sinueuse qu'affecte cette plante. Cependant M. Pictet élève des doutes sur cette étymologie, à cause de la présence d'un mot persan assez semblable *kurbuz*, *charbuz*, qui désigne un gros concombre, et qui, s'il est de la famille étymologique de *cucurbita*, ne se rapporte pas, en tout cas, au thème d'où vient *curvus*. M. Pictet rapproche, avec toute apparence de raison, les noms sanscrits du concombre, *tcharbatha* et *tchirbithi*. Malgré la ressemblance extérieure qu'offrent, au premier coup d'œil, l'ancien allemand *carbiz*, l'anglo-saxon *cyrfaet*, M. Pictet les élimine, parce qu'ils ne satisfont pas aux lois qui président au phonétisme des idiomes germaniques, dans leurs rapports avec le groupe indo-européen. Si *cucurbita* doit être effectivement rattaché au sanscrit *tcharbatha*, cette dernière langue présente une bonne étymologie primitive. *Tcharbatha* suppose une forme plus ancienne *karbhata*, la palatale représentant toujours une gutturale primitive. La première partie du mot, *kar*, serait le pronom interrogatif ou exclamatif *ka*, plus le *r* qu'il est susceptible de prendre devant une labiale, *bh*. Le second élément du mot, *bhata*, proviendrait de la racine *bhat*, nourrir ; *karbhata* voudrait donc dire littéralement : *Quelle nourriture !* c'est-à-dire excellente nourriture. Ce mode de formation des mots est très-fréquent en sanscrit. M. Pictet explique la réduplication que présente le latin *cucurbita* par une tendance naturelle qu'a éprouvé l'usage, après avoir désappris le sens réel du mot, à le rattacher au thème *curvus*. Il ajoute même que cette transformation peut avoir été favorisée par l'analogie de *cucumis*, *cucumeris*, concombre, qui se rapporte à la racine sanscrite *kmar*, être courbe, et est collatéral du grec *kamara*, latin *camera*, voûte, chambre voûtée). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte à la courge.

— s. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le genre cucurbita ou courge : *Les pétioles sont accompagnés de vrilles dans les* CUCURBITACÉES. (Ad. de Jussieu.) *Les* CUCURBITACÉES *occupent un rang important dans l'agriculture.* (T. de Berneaud.) *Les* CUCURBITACÉES *sont susceptibles de reprendre de bouture.* (Duchesne.) *Les* CUCURBITACÉES *se rapprochent des campanulacées.* (F. Hoefer.)

— s. m. Fam. Sot, imbécile. C'est une forme savante du mot *melon*, qui se dit dans le même sens.

— **Encycl.** La famille des *cucurbitacées* renferme des plantes herbacées, ordinairement succulentes, scabres, velues ou hérissées, à tiges couchées ou plus ou moins grimpantes, pourvues de vrilles simples ou rameuses ; elles portent des feuilles alternes, pétiolées, grandes, simples, palmées, plus ou moins profondément découpées. Les fleurs, situées à l'aisselle des feuilles, tantôt solitaires, tantôt groupées en fascicules ou en corymbes, sont régulières, monoïques ou dioïques, plus rarement polygames. Elles présentent un calice à cinq divisions, soudé avec le tube de la corolle dans une étendue variable ; une corolle à tube soudé avec l'ovaire dans les fleurs femelles ou hermaphrodites, à limbe campanulé ou rotacé, divisé en cinq lobes ; cinq étamines, dont les filets courts, épais, insérés à la base du tube de la corolle, libres ou monadelphes, plus ordinairement triadelphes ou groupées en trois faisceaux, c'est-à-dire quatre d'entre eux réunis deux à deux, et le cinquième restant libre ; à anthères recourbées en forme de *ω* horizontal. L'ovaire, infère et soudé avec le calice par l'intermédiaire du tube de la corolle, présente de trois à cinq loges pluriovulées ; il est surmonté d'un style court ou presque nul, terminé par des stigmates épais, bilobés, en nombre égal à celui des loges. Le fruit, charnu ou succulent, ordinairement volumineux, renferme des graines plus ou moins nombreuses, dépourvues d'albumen.

Cette famille, dont la place dans la classification naturelle est loin d'être bien déterminée, a des affinités avec les rubiacées, les loasées, les passiflorées, etc. Elle se divise en trois tribus, comprenant les sections suivantes :

— I. *Nandhirobées :* Vrilles axillaires ; trois styles distincts ; trois loges vides, avec plusieurs graines ascendantes de la base. Genres : feuillée, nandhiroba, zanonie.

— II. *Cucurbitées :* Vrilles latérales ; styles soudés ; loges pleines, avec des graines insérées sur les parois. Genres : coniandre, cyrtonème, mélothrie, sicydion, zehnérie, angurie, rhynchocarpe, bryone, citrouille, coloquinte, echalie, momordique, luffa, bénincase, calebasse ou gourde, concombre, melon, courge, coccinie, trichosanthe, élatérie, céphalandre, telfairie, cyclanthère, sphénanthe, schizocarpe.

— III. *Sicyoïdées :* Vrilles latérales ; une seule loge avec un seul ovule pendant au sommet. Genres : sicyos, chayotte.

Les *cucurbitacées* abondent surtout dans les régions chaudes ; plus rares sous les zones tempérées, elles disparaissent complétement dans les climats froids. Leurs racines contiennent un principe résineux, âcre et amer, qui les rend purgatives ou même vénéneuses, comme la bryone. Les fruits ont, au contraire, une chair douce, sucrée, plus ou moins fondante et parfumée ; plusieurs sont alimentaires, comme le melon, la pastèque, la courge, le concombre, la chayotte. Les graines ont une saveur douce, et renferment, avec du mucilage, une certaine quantité d'huile fixe ; on les emploie en médecine, sous le nom de *semences froides*. Plusieurs plantes de cette famille sont cultivées dans les champs et les jardins, soit comme alimentaires, soit comme végétaux de pur agrément.

CUCURBITAIN ou **CUCURBITIN** s. m. (ku-kur-bi-tain — du lat. *cucurbita*, courge). Helminth. Nom donné anciennement à une espèce de ténia dont les anneaux ressemblent à des graines de courge.

— Adjectiv. : *Ver* CUCURBITAIN.

CUCURBITAIRE s. f. (ku-kur-bi-tè-re — du lat. *cucurbita*, courge). Bot. Syn. de SPHÈRIE, genre de champignons.

CUCURBITE s. f. (ku-kur-bi-te — du lat. *cucurbita*, courge). Techn. Partie inférieure de l'alambic qu'entre dans le fourneau, et dans laquelle on introduit les matières à distiller.

— Par anal. Récipient où s'opère une distillation : *L'estomac n'est point une* CUCURBITE, *c'est un organe.* (Raspail.)

— Minér. Sorte de pierre argileuse qui a quelque ressemblance de forme avec un concombre.

CUCURBITÉ, ÉE adj. (ku-kur-bi-té — du lat. *cucurbita*, courge). Bot. Syn. de CUCURBITACÉ, mais avec une acception plus restreinte.

— s. f. pl. Tribu de plantes, de la famille des cucurbitacées, ayant pour type le genre cucurbita ou courge : *A la tribu des* CUCURBITÉES *viennent se joindre quelques genres moins bien connus.* (Ad. de Jussieu.) *Les* CUCURBITÉES *contiennent un suc amer résiniforme, purgatif ou émétique.* (F. Hoefer.)

CUCURBITIN, INE adj. (ku-kur-bi-tain, i-ne — du lat. *cucurbita*, courge). Bot. Se dit des baies qui ressemblent à un potiron.

— s. m. Helminth. V. CUCURBITAIN.

CUCURBITINÉ, ÉE adj. (ku-kur-bi-ti-né — du lat. *cucurbita*, courge). Bot. Syn. de CUCURBITACÉ.

— s. f. pl. Classe de plantes dicotylédones, dans la méthode d'Ad. Brongniart, comprenant les familles suivantes : cucurbitacées, nandhirobées, bégoniacées et gronoviées.

CUCURI s. m. (ku-ku-ri). Ichthyol. Espèce de chien de mer.

CUCURUCU s. m. (ku-ku-ru-ku). Erpét. Espèce de serpent du Brésil.

CUCUSUS, ville de l'ancienne Asie Mineure, dans la Cappadoce. Lieu d'exil de saint Jean Chrysostome.

CUCUYO s. m. Entom. Nom générique de tous les insectes phosphorescents, au Mexique, plus particulièrement appliqué à une espèce de taupin. ‖ On dit aussi CUCUJO.

— **Encycl.** Le nom de *cucuyo*, sous lequel on désigne en Amérique tous les insectes phosphorescents, doit s'appliquer surtout à une espèce de taupin (*elater*) qui possède au plus haut degré la propriété de produire de la lumière. D'après Brown, toutes les parties inférieures de l'insecte jouissent de cette faculté. D'après M. Lacordaire, le principal réservoir de la matière phosphorescente est situé intérieurement à la jonction du thorax et de l'abdomen ; tandis que, suivant M. H. Lucas, il serait placé dans les deux taches jaunâtres et arrondies que présentent les angles postérieurs du corselet. Le *cucuyo* ou taupin lumineux (*elater noctilucus*), long d'environ 0 m. 04, est d'un brun noirâtre. Il habite les régions centrales et chaudes de l'Amérique. Pendant le jour, il se tient en repos et ne jette aucun éclat, à moins qu'on ne le renferme dans un lieu sombre et qu'on ne l'agite. Mais, dès que les ténèbres commencent à paraître, il s'élance d'un vol rapide et répand une très-grande clarté. On dirait, dit le Père Du Tertre, que ce sont de petites étoiles errantes dans la campagne. Cet insecte est d'une grande utilité aux naturels du pays. Lorsqu'on a pris des *cucuyos*, on les attache vers dans la maison, après en avoir armé les portes ; ils furettent alors partout et dévorent les cousins, ces ennemis cruels du sommeil, si incommodes dans ce pays, et dont le taupin lumineux préserve les habitants.

La phosphorescence de ces insectes a été aussi mise à profit. On dit qu'avant l'arrivée des Espagnols les peuples indigènes de l'Amérique ne faisaient point usage de chandelles ; qu'ils se servaient de ces taupins dans leurs maisons pour s'éclairer pendant la nuit. On assure que la lumière que répand le *cucuyo* est assez vive pour permettre de lire et d'écrire à sa seule clarté ; que les femmes ne se servent pas d'autre flambeau pour exécuter leurs différents travaux dans les ténèbres.

« Lorsque les Indiens, dit V. de Bomare, voyagent pendant l'obscurité de la nuit, ils en attachent un à chaque orteil du pied et en portent un autre à la main ; c'est là aussi le flambeau, la lanterne dont ils se servent pour aller de nuit à la chasse de l'*utias*, espèce de petit quadrupède de la grandeur d'un rat. On prétend que si on se frotte le visage avec l'humidité provenant des taches luisantes ou étoiles de ce petit phosphore vivant, on paraît tout resplendissant de lumière, tant qu'elle dure. » Lorsqu'on veut aller à la chasse du *cucuyo*, on sort dès le matin avec un tison allumé auquel on fait faire la roue, en ayant soin de se placer sur une hauteur. Les *cucuyos*, attirés par la lueur du tison, viennent pour dévorer les petits insectes qui suivent toujours la lumière, et on les prend en les faisant tomber avec des branches d'arbre. On suppose que la lumière émise par le taupin attire les petits insectes, ce qui lui donne beaucoup de facilité pour s'en emparer. Lorsque le *cucuyo* est pris, il ne vit que quinze jours ou trois semaines au plus ; il est très-lumineux tant qu'il se porte bien ; mais dès qu'il est malade, qu'il langlit, sa lumière s'affaiblit ; il ne jette plus aucun éclat après sa mort. Il est rare de voir des *cucuyos* vivants en Europe ; cela n'a lieu qu'accidentellement, lorsque les larves ou les nymphes des insectes se trouvent dans les bois exotiques que le commerce nous apporte ; il faut d'ailleurs qu'elles arrivent chez nous dans une saison assez chaude pour pouvoir achever leur métamorphose.

La mode — où la mode va-t-elle se nicher ? — s'est emparée de cet insecte et l'a introduit dans la toilette des belles Mexicaines. Naturellement alors les *cucuyos* ne peuvent remplir leur office que lorsque la nuit est arrivée. Le plus souvent on les met dans de petits sacs de tulle léger, qu'on dispose avec plus ou moins de profusion et de goût sur les jupes. Quelquefois on leur passe une aiguille entre le corselet et la tête, opération qui, à ce qu'on assure, peut se faire sans nuire à l'animal, et l'on pique cette aiguille dans les cheveux, où elle sert ordinairement à retenir la mantille. Une autre manière d'employer les *cucuyos*, et c'est celle qui passe pour la raffinement de l'élégance, consiste à les combiner avec des diamants véritables et des fleurs artificielles faites de plumes de colibri, pour former des coiffures d'un effet ravissant. Toutes ces manipulations ne laissent pas de fatiguer beaucoup ces insectes. Aussi succombent-ils bientôt à la peine ; mais les forêts en sont tellement remplies que les morts sont vite remplacés.

CUDA, nom ancien de la COA, rivière de Portugal.

CUDBEAR s. m. (keudd-bir — mot angl., du nom de l'inventeur *Cuthberth-Gordon*). Techn. Matière qui sert à teindre en violet, en pourpre et en cramoisi : *Le* CUDBEAR *est d'un grand éclat, mais a peu de solidité.*

— **Encycl.** Le *cudbear* est une matière tinctoriale très-remarquable ; sa couleur est à peu près semblable à celle de l'orseille. On se procure cette couleur, en Angleterre, en faisant macérer le lichen tartareux ou les lichens des Canaries dans de l'ammoniaque caustique faible, obtenue par la distillation de l'urine pourrie avec la chaux.

CUDDALUR, ville de l'Indoustan anglais. V. KADDALOR.

CUDDAPA, ville de l'Indoustan anglais. V. KADDAPA.

CUDENA (Pierre), voyageur espagnol du commencement du XVIIe siècle. Il fit un voyage au Brésil, et, de retour dans sa patrie, composa une *Description du Brésil dans une étendue de 1,038 milles, etc.*, dans laquelle on trouve des notions intéressantes sur les productions et le commerce de ce pays. La meilleure édition de cet ouvrage est celle qui a été publiée avec une traduction allemande sous le titre de : *Description de l'Amérique portugaise par Cudena* (Brunswick, 1780).

CUDICIE s. f. (ku-di-sî). Bot. Syn. douteux de CRYPTOLÉPIDE.

CUDILLERO, ville d'Espagne, province et à 32 kilom. N.-O. d'Oviedo, sur le golfe de Gascogne ; 3,747 hab. Petit port ; pêche abondante de saumons. Fabriques de toiles fines et de tonneaux.

CUDON s. m. (ku-don — lat. *cudo*, même sens). Antiq. rom. Casque forme d'une simple coiffe de cuir ou de peau de bête, qu'on laît sous le menton à l'aide d'une courroie.

CUDOR s. m. (ku-dor). Ornith. Nom vulgaire d'une espèce de dicée.

CUDOWA ou **KUDOWA**, village de Prusse, prov. de Silésie, régence de Breslau, cercle de Glatz, dans une position charmante, célèbre par ses eaux froides, carbonatées sodiques, ferrugineuses et arsenicales, connues dès le XVIIe siècle, en usage seulement depuis la fin du XVIIIe. Elles émergent par trois sources d'un terrain où se rencontrent des roches granitiques, du grès et du calcaire. Leur densité est de 1,0022 et leur température de 11°,8. L'eau de Cudowa, d'après M. le docteur Le Pileur, est tonique, excitante, résolutive, et agit comme reconstituant et comme altérant, en vertu du fer et de l'arsenic qu'elle renferme. On l'emploie en boissons, en bains et en douches. Le climat de Cudowa est assez doux. Ses environs offrent de pittoresques promenades.

CUDREFIN, bourg de Suisse, canton de Vaud, district et à 10 kilom. N. d'Avenches, vis-à-vis de Neuchâtel, sur la rive orientale du lac de ce nom ; 650 hab. Ce bourg fut pris par les confédérés en 1475.

CUDWORTH (Raoul ou Rodolphe), philosophe et théologien anglais du plus grand mérite, né à Aller (Somersetshire) en 1617, mort à Cambridge en 1688. Après d'excellentes études faites à l'université de Cambridge, il fut pendant quelque temps précepteur dans une famille et eut, dit-on, pour élève le célèbre Guillaume Temple. Il obtint en 1641 une charge ecclésiastique à North-Cadbury. Ce fut dans l'exercice de cette charge qu'il publia son *Discours sur la vraie notion de la communion*, où il s'efforce de montrer que la communion, qui a été, dans le christianisme primitif, qu'une cérémonie sans importance. Ses connaissances classiques, et surtout celle de la langue hébraïque, lui valurent en 1645 la place principal du collége de Clare-Hall à Cambridge, puis, l'année suivante, professeur royal de langue hébraïque. Il avait résigné depuis longtemps déjà ses fonctions ecclésiastiques pour se livrer entièrement à son goût pour l'antiquité et la métaphysique, quand, en 1654, il fut élu président du collége du Christ. Trois ans plus tard, il fut choisi pour faire partie de la commission nommée par le Parlement à l'effet de revoir la traduction de la Bible en anglais. Il fut nommé à une prébende à Glocester en 1678. La même année il avait mis au jour son ouvrage intitulé : *Le Vrai système intellectuel de l'univers* (*The true intellectual system of the universe* ; Londres, 1 vol. in-fol.). Cet ouvrage reçut dans tout l'Europe une publicité immédiate et considérable. Ce n'était pas sans motif. Indépendamment de la valeur intrinsèque du livre, les propositions hardies qu'il contenait, et entre autres la théorie de Cudworth qui fait la trinité platonicienne comparée à la trinité chrétienne, eurent un succès de scandale parmi les orthodoxes de l'Eglise anglicane comme de l'Eglise catholique. Une autre querelle entre Bayle et le savant Leclerc, provoquée par lady Masham, fille de Cudworth, à propos de sa théorie du *médiateur plastique*, occupa pendant quelque temps l'attention du monde savant. Suivant Bayle (*Continuation des idées sur la comète*, t. Ier, § 21, et *Histoire des ouvrages des savants*, art. 12), la supposition de Cudworth, imaginée contre les athées, peut au contraire leur servir d'argument. Suivant Leclerc (*Bibliothèque des savants*, t. VI, VII et IX), elle est d'accord avec les doctrines préconisées par le christianisme sur la nature divine. On sait que le *médiateur plastique* est une substance intermédiaire par laquelle Cudworth prétend rendre accessible à la raison l'union du corps et de l'âme, deux substances distinctes, et qui, en vertu de leur définition respective, ne peuvent avoir aucun point de contact. L'invention du métaphysicien britannique n'a que le tort d'être le fruit de son imagination.

Un second ouvrage de Cudworth : *Sur la morale éternelle et immuable* (*A treatise concerning eternal and immutable morality* ; Londres, 1731, 1 vol. in-8°), peut être considéré comme une suite du précédent. Malgré tout, le *Vrai système intellectuel de l'univers* est une œuvre incomplète, qui devait se composer de trois parties dont il est la première. L'ouvrage entier devait avoir pour titre : *De la nécessité et de la liberté.*

Au dire de Cudworth, il y a trois systèmes qui nient la liberté : 1° le matérialisme fataliste de Démocrite et d'Epicure ; 2° le fatalisme théorique de quelques docteurs scolastiques qui font de la volonté arbitraire de Dieu la règle du bien et du mal ; 3° le fatalisme stoïcien, qui confond la providence et la justice divines avec les lois de la nature. Contre ces trois systèmes, Cudworth voudrait établir trois principes qui formeraient le système intellectuel de l'univers. Il y a un Dieu et un monde spirituel, professe-t-il contre Epicure ; le bien et le juste sont éternels et immuables, répond-il aux nominalistes de la scolastique ; enfin l'homme est libre et responsable de ses œuvres, ce qui est la réfutation de la doctrine stoïcienne. Cudworth n'a établi que son premier principe. Sous prétexte de réfuter Démocrite, il s'attaque en réalité à la philosophie de Hobbes, qu'il aurait pu nommer sans inconvénient. Il s'en prend aussi à Descartes, en contestant que l'harmonie de l'univers puisse résulter de lois mécaniques. Il ne condamne d'ailleurs pas absolument la théorie des atomes ; il considère les atomes comme les corps simples de la nature. Il en trouve partout, chez Anaxagore comme chez Démocrite et Epicure, chez Pythagore et ses disciples. Les monades de Leibnitz n'en diffèrent pas non plus. Hobbes et Démocrite n'ont donc rien d'original et n'ont fait que donner une formule particulière à des idées en circulation. Pour Cudworth, la théorie de Démocrite constitue un véritable athéisme. Il en distingue néanmoins trois autres sortes : 1° l'athéisme hylopathique (système d'Anaxagore) ; 2° l'athéisme hylozoïque (système dû à Straton de Lampsaque) ; 3° l'athéisme prétendu stoïcien, en vertu duquel l'univers serait organisé comme une plante et se développerait spontanément, sans conscience ni sentiment. On attribue cette théorie à Sénèque et à Pline le Jeune, sans qu'il soit possible de constater si c'est avec raison, du moins dans les œuvres de Sénèque.

Cudworth ramène à deux les quatre systèmes d'athéisme précédents : 1° celui qui veut tout expliquer par la matière et le mouvement ; c'est celui de Démocrite ; 2° celui de Straton cité tout à l'heure, et que l'auteur considère comme un véritable panthéisme, faisant de la nature une substance unique et vivante se développant spontanément. L'un et l'autre de ces deux systèmes excluent Dieu. Pour comprendre Dieu, il est nécessaire d'admettre l'existence d'un principe intermédiaire, *la nature plastique* : « Il est absurde de supposer que tout ce qui arrive dans l'univers soit le résultat du hasard ou d'un mouvement aveugle et purement mécanique, car il y a des choses, comme les phénomènes de la vie et de la sensibilité, dont les lois du mouvement ne peuvent pas rendre compte et qui même leur sont contraires. Il n'est pas plus raisonnable de croire que Dieu prévient directement dans chacun des phénomènes de la nature, dans la génération d'un citron ou d'une mouche, comme dans les révolutions des astres ; ce serait un miracle continuel, contraire à la fois à la majesté de l'Etre tout-puissant et à l'idée que nous avons de sa providence ; car il y a dans la nature des désordres, des irrégularités dont Dieu serait alors la cause immédiate.

On est donc forcé d'admettre une certaine force inférieure qui exécute, sous les ordres de Dieu, sous l'impulsion de sa volonté et la direction de sa sagesse, tout ce que Dieu ne fait point par lui-même, qui imprime à chaque corps le mouvement dont il est susceptible, qui donne à chaque être organisé sa forme, qui préside à tous les phénomènes de la génération et de la vie. »

Cet être intermédiaire est spirituel, mais de nature inférieure : on peut le considérer comme l'âme de la matière. Cette âme est présente partout et serait pour ainsi dire le majordome de Dieu. *C'est elle qui agit dans l'habitude.* De cette manière la chose est à peu près compréhensible. Ce serait la force en vertu de laquelle les êtres contractent des habitudes et se gouvernent par des lois. Rien n'empêche qu'on ne lui attribue une personnalité, pourvu que cette personnalité soit simplement une *personnalité logique*. C'est bien la l'idée de Cudworth, que peu de gens ont comprise et dont on s'est moqué. Mais, en dehors de cette force générale, qui est une abstraction de l'esprit, Cudworth indique des forces particulières qui seraient dans chaque être les ministres de l'habitude et chargées de veiller à l'exécution des lois naturelles, c'est-à-dire des habitudes contractées par la matière ou par les êtres organisés.

A côté de ces théories, qui ont certes quelque fondement, et de l'analyse souvent intelligente et sensée des systèmes historiques, on trouve dans Cudworth, sur les miracles, les sciences occultes, et surtout les visions extatiques du moyen âge, des explications qui démontrent à quel point il était ignorant de ces phénomènes moraux qui sont évidemment du domaine de la philosophie, mais qui sont loin d'avoir le caractère fantastique et prêtant qu'il leur attribue.

Outre les ouvrages mentionnés plus haut, on cite encore de Cudworth : des *Sermons* ; des opuscules, parmi lesquels *Deux justificatifs ou Bonté divine vengée et justifiée contre les défenseurs de la réprobation absolue et sans condition* (1664) ; et parmi ses œuvres restées manuscrites : un *Traité concernant le bien et le mal moral*, de 1000 pages in-folio ; un *Commentaire sur les soixante-dix semaines dont parle le prophète Daniel* (2 vol. in-folio) ; un *Traité sur la création du monde et l'immortalité de l'âme* (1 vol. in-8°) ; *Sur les connaissances des Hébreux.*

CUDWORTH (miss), dite aussi lady **Masham**, fille du précédent, née en 1658, morte en 1708, fut dit-on l'amie intime de Locke, à qui elle offrit un asile précieux durant les dix dernières années de ce chef illustre de l'école sensualiste. On loue l'esprit, le talent et le caractère de cette femme distinguée. On possède d'elle : un *Discours* (anonyme) *concernant l'amour de Dieu* (1 vol. in-12, 1696, traduit en français par Coste et attribué à Locke ; Amsterdam, 1705, 1 vol. in-12) ; *Pensées détachées relativement à la vie vertueuse et chrétienne* (1 vol. in-12, 1700).

CUEILLAGE s. m. (keu-lla-je ; *ll* mll. — rad. *cueillir*). Action de cueillir les fruits : *Nous ferons bientôt le* CUEILLAGE. ‖ Saison où l'on cueille les fruits : *Nous voici bientôt au* CUEILLAGE.

— Techn. Opération consistant à prendre le verre pâteux dans le creuset, soit avec la canne, soit avec tout autre instrument analogue, afin de le travailler : CUEILLAGE *à la canne.* CUEILLAGE *à la cordeline.* ‖ Quantité de matière en fusion prise à la fois.

CUEILLAISON s. f. (keu-lè-zon ; *ll* mll. — rad. *cueillir*). Syn. de CUEILLAGE : *La* CUEILLAISON *des fruits.*

CUEILLANT (keu-llan ; *ll* mll.) part. prés. du v. Cueillir : *Ophélia est morte en* CUEILLANT *des fleurs.*

CUEILLE s. f. (keu-lle ; *ll* mll. — rad. *cueillir*). Syn. de CUEILLAGE : *A ce moment de l'année la* CUEILLE *des fruits n'est pas encore faite.* (G. Sand.)

— Mar. Largeur d'une pièce à voile. ‖ Tour d'une corde cueillie.

CUEILLÉE s. f. (keu-llé ; *ll* mll. — rad. *cueillir*). Syn. de CUEILLAGE : *Elle descendit bien vite en faire sur le gazon une seconde* CUEILLÉE. (Cl. Robert.)

— Techn. Faisceau de fils redressés par l'engin de l'épinglier.

CUEILLE-FLEURS s. m. Hortic. Ciseaux qui servent à couper les fleurs sur la plante : *Les* CUEILLE-FLEURS *viennent d'Angleterre.*

CUEILLEMENT s. m. (keu-lle-man ; *ll* mll. — rad. *cueillir*). Syn. de CUEILLAGE.

CUEILLERET s. m. (keu-lle-rè ; *ll* mll. — rad. *cueillir*). Féod. Livre de recette dans lequel on inscrivait les cens et rentes payés au seigneur par ses tenanciers.

CUEILLERON s. m. (keu-lle-ron ; *ll* mll.). Entom. Syn. de CUILLERON.

CUEILLETON s. m. (keu-lle-ton ; *ll* mll. — rad. *cueillir*). Fragment solide qui vient nager au-dessus de la graisse de porc lorsqu'on la fait fondre.

CUEILLETTE s. f. (keu-llè-te ; *ll* mll. — rad. *cueillir*). Action de cueillir ; récolte des fruits et des autres productions de la terre : *La* CUEILLETTE *des cerises, des poires, des pommes, des olives. La* CUEILLETTE *des fleurs d'oranger. Faire la* CUEILLETTE. *La* CUEILLETTE *des olives se prolonge quelquefois, dans les années d'abondance et par la négligence des propriétaires, jusqu'en mars et avril.* (E. de Combaud.) *La première propriété a été la* CUEILLANCE. (Lamartine.) *Adam n'avait point de paradis terrestre que le droit de parcours, de* CUEILLETTE, *de chasse et de pêche.* (Th. Gautier.) *La* CUEILLETTE *du safran exige une population très-nombreuse et peu occupée à d'autres travaux.* (Raspail.) ‖ Saison où se fait cette récolte : *La* CUEILLETTE *approche.*

— Par ext. Action de recueillir, d'amasser quelque chose : *La* CUEILLETTE *des chiffons est aujourd'hui un commerce important. A l'emploi de la drague, qui ravage et brise tout, les bateaux sous-marins substituèrent une* CUEILLETTE *à la main, où chaque morceau de corail pourra être choisi.* (L. Figuier.)

— Quête, collecte pour une œuvre charitable ou d'intérêt public. ‖ Vieux en ce sens.

— Mar. *Charger un navire en cueillette*, En composer le fret avec des marchandises provenant de différents chargeurs.

— Comm. Action de recueillir les chiffons qui servent à faire le papier.

— Techn. Syn. de CUEILLAGE dans les verreries. ‖ Opération consistant à prendre le papier feuille à feuille sur les cordes de l'étendoir, où on l'avait placé pour le faire sécher. ‖ *Cuillette des pages*, Même opération faite par paquets de feuilles appelés pages.

CUEILLEUR, EUSE s. (keu-lleur, eu-ze ; *ll* mll. — rad. *cueillir*). Celui, celle qui cueille des fruits ou des fleurs dans les champs. ‖ Peu usité.

— Fam. Agiotiste, receveur.

— Fam. *Etre fait en cueilleur de pommes*, Etre mal mis, être mis comme un paysan.

— Techn. Ouvrier chargé de cueillir le verre. ‖ Pièce du rouet à filer l'or.

CUEILLI, IE (keu-lli ; *ll* mll.) part. passé du v. Cueillir. Détaché de l'arbre ou de la tige : *Fruit* CUEILLI. *Légumes* CUEILLIS.

— Poétiq. Pris, en parlant d'un baiser :

. . . Un baiser *cueilli* sur les lèvres d'iris.
BOILEAU.

— Fig. Emporté, détruit, parce qu'une fleur périt quand on la cueille : *Vergniaud se pressait de jouir de sa jeunesse comme s'il eût eu le pressentiment qu'elle serait si tôt* CUEILLIE. (Lamart.) ‖ Dont on use, dont on se sert : *Les vérités sont des fruits qui ne doivent être* CUEILLIS *que bien mûrs.* (Volt.) *Les déceptions sont des vérités* CUEILLIES *avant le temps.* (Lamart.)

— Constr. *Porte, croisée cueillie en plâtre.* Se dit d'une porte, d'une croisée autour de laquelle on a appliqué une petite bordure de plâtre dressée à la règle sur un mur simplement hourdi.

CUEILLIE s. f. (keu-lli ; *ll* mll. — rad. *cueillir*). Constr. Petite bordure faite sur un mur simplement hourdi, avec du plâtre que l'on dresse à la règle et qui sert de repère pour un travail de crépissage ou de décor.

— Techn. Syn. de CUEILLÉE.

CUEILLIR v. a. ou tr. (keu-llir ; *ll* mll. — du lat. *colligere*, mettre en tas, rassembler : *Je cueille, nous cueillons ; je cueillais, nous cueillions ; je cueillis, nous cueillîmes ; je cueillerai, nous cueillerons ; je cueillerais, nous cueillerions ; cueille, cueillons, cueillez ; que je cueille, que nous cueillions ; que je cueillisse, que nous cueillissions ; cueillant ; cueilli, ie*). Détacher de sa tige : CUEILLIR *du raisin.* CUEILLIR *des poires.* CUEILLIR *des haricots.* CUEILLIR *des roses.* CUEILLIR *des feuilles de mûrier. Il faut* CUEILLIR *deux échantillons de chaque plante.* (J.-J. Rousseau.) *Les premiers sauvages* CUEILLIRENT *dans les forêts quelques fruits nourriciers.* (CUV.) *Il est plus facile de* CUEILLIR *les grappes que de scier les blés.* (Balz.)

Il détachait les premiers fruits,
Il *cueillait* les premières roses.
LA FONTAINE.

Cherchez les effets et les causes,
Nous disent les rêveurs moroses.
Des mots ! des mots ! *Cueillons* les roses.
DE BANVILLE.

— Par ext. Ramasser, recueillir : CUEILLIR *des chiffons.*

Le zéphyr *cueille* sur les fleurs
Les parfums que la terre exhale.
J.-B. ROUSSEAU.

— Fig. Jouir, user de : CUEILLIR *des plaisirs. L'amour est une fleur délicieuse, mais il faut avoir le courage d'aller la* CUEILLIR *sur les bords d'un précipice affreux.* (H. Beyle.) *L'humanité doit* CUEILLIR *à la sueur de son front la moisson de l'idée aussi bien que l'autre moisson.* (Pelletan.) *L'expérience est un fruit que l'on ne* CUEILLE *que lorsqu'il est pourri.* (Alex. Dum. fils.)

Vivez si m'en croyez, n'attendez à demain,
Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.
RONSARD.

Cueillons dès le matin les roses du plaisir,
Souvent il est trop tard le soir pour les *cueillir.*
(*Petit dict. de la cour et de la ville.*)

Les plaisirs sont les fleurs que notre divin Maître
Dans les ronces du monde autour de nous fait naître.
Chacune a sa saison, et, par des soins prudents,
On en peut conserver dans l'hiver de ses ans.
Mais, s'il faut les *cueillir*, c'est d'une main légère ;
On flétrit aisément leur beauté passagère.
VOLTAIRE.

— Poétiq. *Cueillir un baiser*, Le prendre : CUEILLIR UN BAISER *sur les lèvres d'une femme.* ‖ *Cueillir des palmes, des lauriers*, Acquérir de la gloire, s'illustrer par ses victoires ou par ses ouvrages.

— Absol. :

Cueillez, coupez, pillez, il en vient davantage ;
C'est bénédiction...
C. DELAVIGNE.

Cueillir un bouquet, Cueillir les fleurs nécessaires pour composer un bouquet :

J'ai *cueilli* sur ma route un *bouquet* d'églantine.
A. DE MUSSET.

— Anc. pratiq. *Cueillir la dîme*, La recueillir.

— Mar. *Cueillir une manœuvre*, La plier en rond ou en ellipse.

— Techn. Faire la cueillette de : CUEILLIR *les pages.* CUEILLIR *le papier.* CUEILLIR *le verre.* ‖ *Cueillir les fils*, Couper le fil dont on fait des épingles. ‖ *Cueillir la soie*, Boucler la soie étendue sur les platines en faisant descendre les platines à ondes.

— Constr. Faire une cueillie.

— *Cueillir une rose*, Dans le langage précieux des Anglais, et surtout des Anglaises, Satisfaire un besoin naturel.

Il faut avouer qu'elles sont bonnes, les Anglaises, quand elles se lancent dans l'euphémisme. Mme Louise Colet n'y apporterait pas tant de façon, et il faut avouer qu'elle n'aurait pas tort.

Se cueillir v. pr. Etre cueilli : *Le raisin* SE CUEILLE *au mois de septembre.* (De Cussy.)

— Fig. S'offrir, en parlant d'une jouissance : *La joie ne* SE CUEILLE *pas deux fois dans une vie, comme les roses de Pæstum deux fois dans une année.* (Baudelaire.)

CUEILLISSAGE s. m. (keu-lli-sa-je ; *ll* mll. — rad. *cueillir*). Techn. Action de cueillir la soie sur les platines. ‖